



Petit Cormoran 262

Septembre à Novembre 2026





Votre association

Contacter le GONm

Adresse : GONm 181 rue d'Auge
14000 Caen

Mail : secretariat@gonm.org

Tél : 02 31 43 52 56

Adhésions

L'adhésion au GONm est due par **année civile** : n'attendez pas pour réadhérer à votre association au titre de l'année 2026.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- **Prélèvement automatique** : contactez le secrétariat 02 31 43 52 56 ou par mail : secretariat@gonm.org
- **Païement en ligne** : clic sur la page d'accueil du site Internet du GONm <http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>
- **Par voie postale** : en adressant le montant de votre adhésion accompagné du bulletin d'adhésion (téléchargeable sur la page d'accueil du site web).

Les tarifs 2026 sont :

- Adhésion simple : 30 €
- Adhésion membre familial : 10 €
- Adhésion simple petit budget : 15 €
- Adhésion de soutien > 45 €
- Abonnement à la revue scientifique Le Cormoran : version papier : 20 € ; version numérique : 10 €.
- Abonnement à la revue Le Cormoran pour les non-adhérents : 40 €.

Conformément à la loi, le montant de l'adhésion n'ouvre pas droit à reçu fiscal contrairement au don. De plus, le reçu fiscal est adressé à l'année N si le don est enregistré à l'année N-1.

Rappel

- Site Internet du GONm : www.gonm.org
- Forum du GONm : forum.gonm.org

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les trois mois.

Il est mis en ligne et est consultable sur notre site : www.gonm.org

Le prochain Petit Cormoran paraîtra **fin novembre 2026**.

Les textes devront nous parvenir avant le **10 novembre 2026**.

Les textes ne doivent pas dépasser une page et doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm.

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Claire Debout) et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Karine Loret).

Responsable de la publication : Gérard Debout.

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication.

Sommaire du PC n° 262

Page 2 : Votre association

Page 3 - 4 : Partager

Pages 5 à 14 : Connaître

Pages 15 à 16 : Protéger

La photo de couverture (chevalier gambette) est de Gérard Debout.

Partager

Dons et legs

Le GONm est une association reconnue d'utilité publique : à ce titre, l'association peut recevoir dons et legs. Si vous voulez aller plus loin, contactez le secrétariat au 02 31 43 52 56.

Les dons au profit des associations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % à 75 % du montant versé selon les cas, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Ces derniers mois deux legs ont été faits au GONm par deux adhérents :

- André Désert qui a légué au GONm, conjointement avec d'autres associations, sa maison et nous recevrons une partie du fruit de la vente ;

- Bernadette Miroudot qui nous fait bénéficier de son assurance-vie.

Au total, ces deux legs représentent une somme conséquente de plus de 40 000 € qui vont grandement nous aider à mener nos actions statutaires.

Nous avons une pensée émue pour ces deux adhérents récemment décédés et qui ont voulu aider le GONm par-delà leur disparition.

Gérard Debout

Délivrance d'un reçu fiscal

Le bénévolat est un pilier fondamental de notre association, nous permettant de remplir pleinement nos missions d'intérêt général grâce au temps, aux compétences et à l'énergie que chacun d'entre vous apporte.

Dans cette optique, nous souhaitons mettre l'accent sur la valorisation des heures de bénévolat. Cette démarche consiste à évaluer le temps consacré à nos activités pour en reconnaître la véritable valeur. Bien que cet engagement soit gracieux, il représente une contribution essentielle à notre développement. La mesure de cet apport réel met en évidence le volume de travail et les compétences mobilisées. Cela renforce le sentiment d'utilité et la motivation de nos membres tout en illustrant l'ampleur de nos activités auprès de nos partenaires et financeurs, en intégrant ces contributions dans nos comptes annuels. Prouver notre dynamisme et notre ancrage territorial facilite l'obtention de soutien auprès des organismes publics.

Vous trouverez grâce au lien suivant :

tresorier@gonm.org un fichier Excel vous permettant de déclarer vos heures de bénévolat et également les frais kilométriques engagés lorsque vous utilisez votre véhicule personnel pour les besoins des activités bénévoles préalablement validées par le conseil d'administration du GONm.

Le renoncement au remboursement de ces frais est considéré comme un don au profit du GONm et peut, sous réserve du respect de la réglementation fiscale en vigueur, ouvrir droit à la délivrance d'un reçu fiscal.

Patrick Briand - Trésorier

Curiosité littéraire

Un de nos adhérents de longue date, Michel Bouvier, nous propose la vente de son opus intitulé « Mémoires d'un oiseau migrateur ». Très discret, peu de gens le connaissent, c'est souvent un oiseau de passage qui transite entre le Bessin, le Limousin et les Alpes où il a exercé comme scientifique au Parc national des Écrins.

Il nous invite à le suivre tout au long de ses voyages qui l'ont conduit du Sud au Nord de l'Europe, vers l'Est (Balkans, ...), et a donc cheminé dans de nombreux pays européens. C'est un marcheur infatigable, n'ayant pas peur d'une nuit à la belle étoile par températures négatives et faisant des observations tant ornithologiques que mammalogiques sans pareil. La découverte de ces pays s'accompagne souvent de considérations diverses : en effet, Michel a cheminé pendant des dizaines d'années (il est né en 1943) jusqu'à aujourd'hui, il est donc le témoin de nombreux changements de société. Ses pré-occupations ont toujours été de multiples observations avec pour but principal la protection de la nature.

Édité à compte d'auteur, Michel propose son livre à 20 euros. Il est à retirer soit au local soit à la MOM. Très généreusement, Michel donne 10 euros au GONm pour chaque livre acheté.

Claire Debout

Hommage

Les 26 et 27 septembre prochain, à Carolles, auront lieu les 3^{èmes} Journées ornithologiques normandes (soit la 24^{ème} rencontre de la Saint-Michel). Cette annonce est l'occasion de rendre un hommage particulier à M. Simon.

François Simon, ancien maire de Carolles, est décédé juste avant Noël à l'âge de 96 ans. Maire de 1995 à 2001, François Simon était un homme cultivé, ouvert et novateur. Il fut aussi adhérent du GONm et s'intéressait particulièrement aux conférences présentées à Carolles dans le cadre de la Saint-Michel, lors du week-end de l'oiseau migrateur. Dès qu'il l'a pu, après que Carolles redevenue une commune indépendante, il a mis en place des relations riches avec notre association : il a logé à la mairie notre objecteur de conscience qui était présent à Carolles et à Chausey en 1995-96 (Guillaume Argentin), puis a mis à notre disposition gratuitement un local qui est devenu la MOM : Maison de l'Oiseau Migrateur.

Non seulement cela, mais la (petite) commune de Carolles a, grâce à lui, versé au GONm une subvention annuelle nous aidant à fonctionner localement et, en particulier, à gérer la réserve que nous avons créée en 1989 et gérée jusqu'en 2017. Carolles est ainsi devenue la commune qui nous aide depuis le plus longtemps et sans doute le plus, compte tenu du nombre de ses habitants.

François Simon pensait qu'observer les oiseaux et les faire découvrir était une activité éminemment utile à nos concitoyens et à sa commune,

François Simon a insufflé un mouvement qui s'est toujours poursuivi grâce à ses successeurs successifs qui ont tous continué cette action pionnière.

Gérard Debout

*Week-end de l'oiseau migrateur à Carolles le 28 septembre 2002. Monsieur François Simon au centre avec à sa droite son successeur à la mairie, M. Bagot.
Photographie Gérard Debout*



Connaître

Troisièmes journées ornithologiques normandes les 26 et 27 septembre à Carolles

(24^{ème} rencontre de la Saint-Michel)

Voici un rappel du programme avec quelques modifications :

Samedi 26 septembre matin :

8h30 – 11h30 : Sur les falaises de Carolles, suivi en direct de la migration avec Quentin Benet-Cibois à la cabane Vauban.

11h30 : apéritif inaugural officiel du WE à la salle François Simon, offert par le GONM (en présence des personnalités et media),

12h30 : pique-nique convivial à Carolles, repas tiré du sac

Samedi 26 septembre après-midi :

Conférences à l'Espace François Simon (salle des fêtes) à partir de 14h :

1^o conférence : Adrien Lambrechts : présentation du Plan National d'Action (PNA) puffin des Baléares

2^o conférence : James Jean Baptiste : bilan sur le gravelot à collier interrompu

3^o conférence : Clément Rimbart et Fabrice Gallien : présentation des résultats des suivis GPS sur les huîtriers-pie, qui ont été réalisés à Chausey, Molène et dans le golfe du Morbihan (dans le cadre du projet de baguage piloté par Fabrice Gallien) entre 2021 et 2025.

Simultanément :

Expositions à l'Espace François Simon (salle des fêtes) :

- exposition photos de Jean-Marc Jansen
- exposition photos, oiseaux d'Afrique de l'Est par Céline Chartier

Comme d'habitude, des promenades ornithologiques seront proposées. Ainsi :

En fin d'après-midi du samedi, sortie au Grouin du sud pour observer le mascaret et les oiseaux (à marée haute de fort coefficient).

Dimanche 27 septembre au matin

Sur les falaises de Carolles

8h30 : suivi en direct de la migration, à la cabane Vauban à Carolles, avec Quentin Benet-Cibois.

Simultanément à l'espace François Simon, formation gratuite à l'enquête Tendances, rendez-vous à 9 h pour effectuer un parcours dans la vallée du Lude puis, retour pour apprendre à saisir les observations sur ordinateur.

Sur inscription, réservé aux adhérents, limité à 8 personnes.

claire.debout@gmail.com

Claire Debout

Photo Gérard Debout



Quelques nouvelles des oiseaux en Normandie

Le **harle bièvre**, qui a niché pour la première fois en Normandie l'an dernier, a de nouveau niché cette année dans une rivière de l'Eure : 11 poussins ont été observés



(Info via Alex Hurel de Naturellement Reuilly).

Un autre harle bièvre a aussi été observé sur une rivière de l'Orne mi-avril, ce qui en fait aussi un potentiel nicheur.

Autre nicheur rare : l'**eider à duvet** dont la reproduction a été prouvée à quelques occasions (Chausey, Saint-Marcouf, est du Cotentin, baie d'Orne, ...) par l'observation de poussins. Cette année, un nid a été découvert par les observateurs de la Maison de l'estuaire sur l'îlot du Ratier : c'est la première fois qu'un nid de cette espèce est découvert en Normandie. Rappelons que l'existence de l'îlot du Ratier, en baie de Seine, est due au GONm qui avait proposé la mise en place de cet îlot comme mesure compensatoire à la construction de Port 2000 ; une belle colonie d'oiseaux de mer y est maintenant implantée.

La **grue cendrée** semble avoir niché avec succès dans le Perche cette année comme le montre l'observation d'un adulte avec deux grands jeunes) le 21 mai (observation de l'AFFO).

Parmi les autres espèces, la **cigogne noire** progresse nettement, les effectifs nicheurs devant désormais dépasser la trentaine de couples dont quelques-uns en carrière.

Le **milan noir** voit sa population nicheuse dépasser la douzaine de couples même si des revers très regrettables arrivent parfois comme ce milan noir tué par une éolienne dans la

plaine de Caen !

Les effets de la canicule ont été importants, particulièrement sur le **goéland argenté** en milieu urbain : sur certains sites, presque tous les jeunes sont morts. Ainsi, à Blainville-sur-Orne, les 800 couples nicheurs de goéland argenté n'ont produit que 10 jeunes. De nombreuses autres observations de cet ordre ont été faites.

cigogne noire : photo Gérard Debout



Bilan Wetlands international « oiseaux d'eau en janvier » 2026

Nous avons recensé 369 885 oiseaux en janvier 2026, contre 290 981 en janvier 2025 ; la moyenne de ces dix dernières années est de 337 789 oiseaux.

Par ailleurs, en lien avec la dynamique propre à chaque espèce et à la bonne couverture dont bénéficie cette enquête, onze d'entre-elles (11 % de la cohorte) ont établi un nouveau record historique : plongeon catmarin (748), grande aigrette (617), cigogne blanche (418), ibis falcinelle (70), cygne tuberculé (3 015), bernache du Canada (1 239), élanion blanc (4), busard des roseaux (133), vanneau huppé (73 909), chevalier aboyeur (19), pingouin torda (4 398).

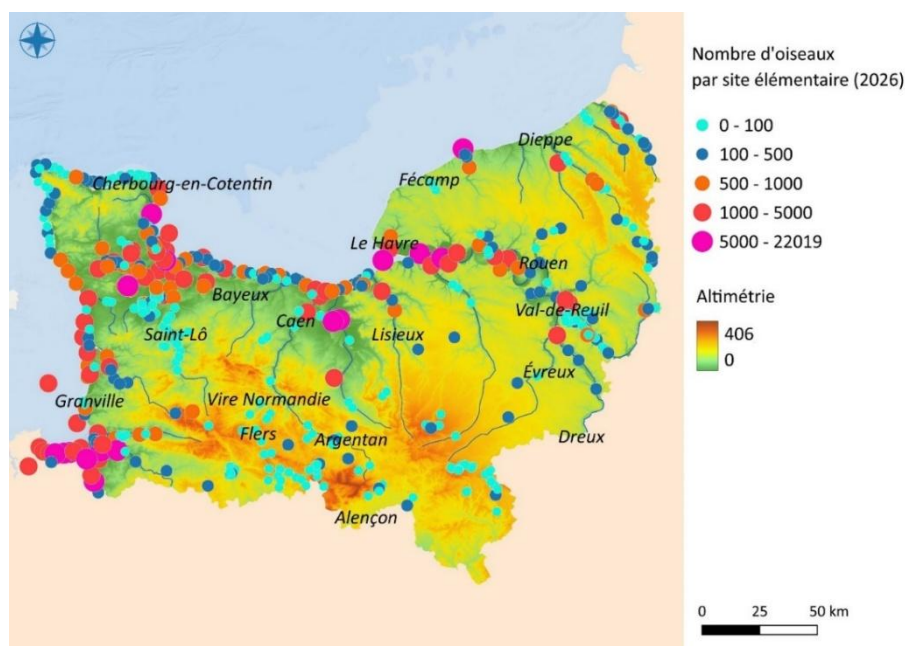
Sachez également que nous étions plus de 100 en janvier pour couvrir cette enquête, dont un quart de professionnels. Nous avons parcouru plus de 10 000 km et consacré 600 heures de notre temps à ces recensements, soit une valorisation du bénévolat estimée à 40 000 €.

La baie du Mont Saint-Michel, que nous partageons avec nos voisins bretons, a accueilli 26 % de ce total ; viennent ensuite : les marais du Cotentin et Bessin (16 %), l'estuaire de Seine (12 %), la baie des Veys (6 %), la côte Ouest du Cotentin, le littoral cauchois, la vallée de la Seine et le Pays d'Auge (respectivement, 5 %), la côte Est du Cotentin (4 %), le Pays de Bray (3 %), la baie d'Orne, la côte nord du Cotentin et la côte du Bessin (respectivement, 2 %), le littoral augeron (1 %), pour les principaux sites fonctionnels.

Un bilan complet de 14 pages est à télécharger sur le site du GONm et Faune-Normandie ; voici le lien :

<https://www.gonm.org/index.php?post/840>

Nombre d'oiseaux par site élémentaire en janvier 2026



Prochain rendez-vous le week-end des 16 et 17 janvier 2027 pour la 61^{ème} édition de cette enquête. Coordinateurs départementaux à contacter :

- **Calvados** : Jean Pierre Clave
jeanpierre.clave@orange.fr
- **Eure** : Thierry Lantrain
thierrylantrain@free.fr
- **Manche** : Bruno Chevalier
bruno-chevalier@neuf.fr
- **Orne** : Guy Bêteille
Guy.beteille@orange.fr
- **Seine-Maritime** : Alain Gilles
gilles.svt@gmail.com

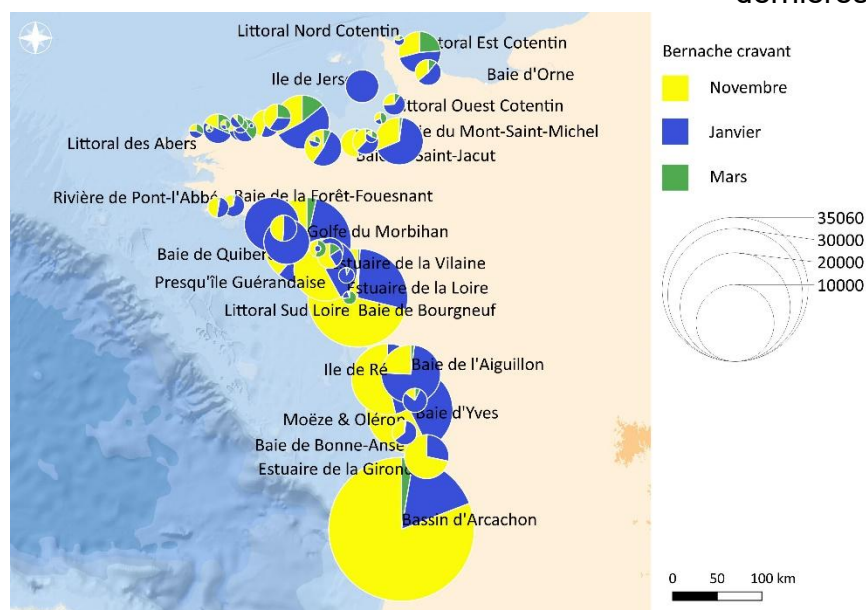
Je remercie chaleureusement Christian Gérard pour avoir animé cette enquête dans l'Eure depuis de nombreuses années, ainsi que les autres animateurs départementaux et la centaine de participants qui font le succès de cette enquête, démontrant ainsi notre capacité à nous mobiliser pour la protection des oiseaux et de leurs milieux. Nul doute qu'il en serait autrement si vous n'étiez pas là pour recueillir ces indicateurs !

Bruno Chevalier

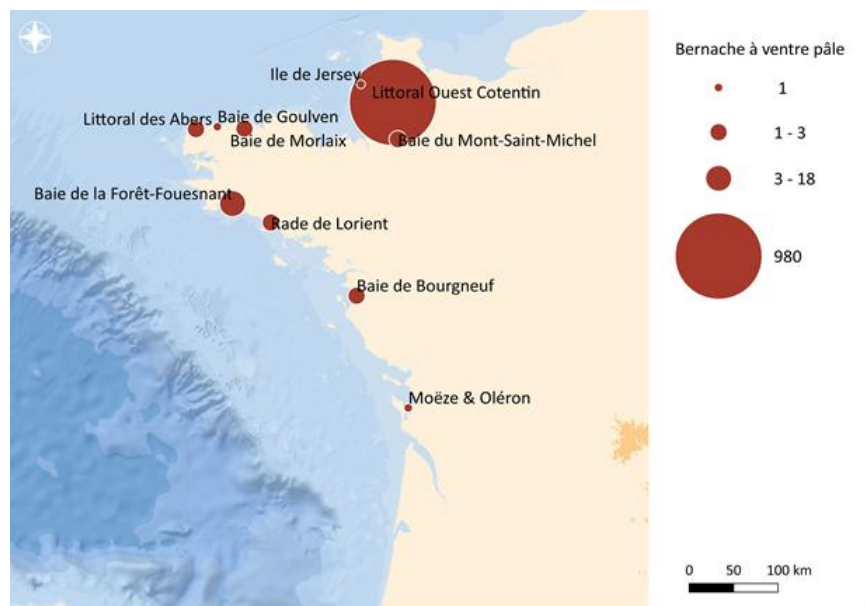
Bernaches et avocettes hivernant en Normandie : 2025-2026 (50^{ème} et 33^{ème} édition)

Bernache cravant

L'hivernage en France a culminé en novembre 2025 avec 114 640 oiseaux recensés, contre 110 003 en décembre 2024. A cette date, la France accueillait 46 % de la population biogéographique (250 000 ind.), mais les valeurs observées étaient en recul de 9 % par rapport à la moyenne des dix dernières années.



Les principaux sites, situés entre le Bassin d'Arcachon et le Golfe du Morbihan, ont accueilli 83 % de la population présente lors du pic d'hivernage. Des déplacements vers le nord sont observés dès le mois de décembre,



70 % des oiseaux hivernant dans le bassin d'Arcachon avaient quitté ce site à cette date.

La Normandie accueillait 4 % de la population hivernant en France lors du pic d'abondance, mais comme les années précédentes, elle a joué un rôle plus significatif dès le mois de janvier (11 %), retenant jusque 14 % des hivernants en mars, le temps d'une halte ou d'un séjour prolongé. Les effectifs observés en janvier dernier sont dans la moyenne des vingt dernières années (9 014), et nous enregistrons une croissance de 4 % par an au cours de cette même période.

Bernache cravant à ventre pâle

Le pic d'abondance est intervenu en février avec 981 oiseaux, contre 1 447 en février 2025. Lors de l'enquête Wetlands international, la côte ouest de la Manche accueillait 98 % des effectifs hivernant en France, et 2,6 %

de la population du haut arctique de l'Est canadien en février, dont l'essentiel hiverne en Irlande. En dehors de la côte ouest du département de la Manche, huit sites seulement ont accueilli de 1 à 18 individus, au moins temporairement, pour un effectif cumulé de 35 oiseaux.

Avocette à nuque noire

Le nombre d'hivernants recensés en France lors du pic d'abondance en janvier 2026 est de 21 660 oiseaux, contre 22 887 en 2025. Le littoral Atlantique accueillait 93 % des effectifs à cette date, dont 34 % en baie d'Aiguillon, le littoral méditerranéen 6 %, les côtes de la mer de la Manche 1 %. La tendance numérique calculée à partir des comptages WI de janvier, présente une augmentation modérée depuis 1980 (+1 %) pour se stabiliser depuis 2010 (+0,2%). Par ailleurs, le littoral Manche-Atlantique a retenu 22 % de la population « Atlantique » estimée à 94 000 ind, et le littoral méditerranéen a accueilli 3,5 % de la population « méditerranéenne » qui, elle, est estimée à 39000 ind.

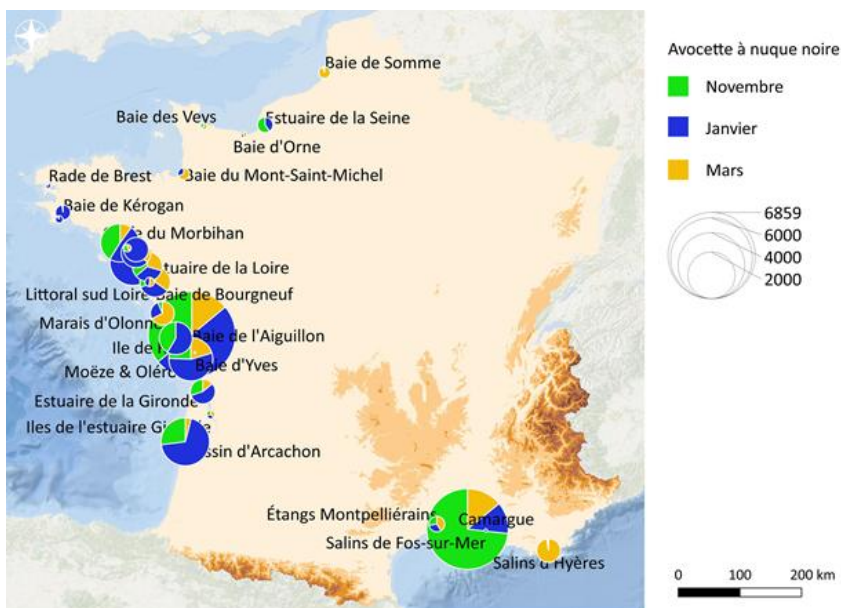
Avec 234 oiseaux recensés en janvier, la Normandie a accueilli 1,1 % des effectifs à cette date. Les stationnements en période de migration sont un peu plus importants, 2,2 % des oiseaux recensés en France au mois de mars 2026, quand ceux du mois d'avril correspondent en partie à l'arrivée des nicheurs. Par ailleurs, les effectifs observés en janvier sur la période 2007-2026 (295 en moyenne) sont jugés en déclin modéré, -1,7 % par an.

Remerciements : Corentin Rivière et Quentin Benet-Cibois en baie du Mont Saint-Michel, Fabrice Gallien et les adhérents ayant participé aux stages de Chausey, Hugo Leclerc pour le havre de Portbail, Alain Barrier, Rémi Chassereau, Jocelyn Desmares, Laurent Legrand et Régis Purenne sur la côte Est du Cotentin, Thierry Galloo et les partenaires de la RN de Beauguillot en baie des Veys, Jean-Pierre Marie et les membres du réseau intervenant en baie d'Orne, Franck Morel et la RN de la baie de Seine, et plus ponctuellement, Claire & Gérard Debout sur la partie nord de la côte des havres lors de l'enquête Wetlands international en janvier 2026.

Bruno Chevalier

Bilan complet sur le site Internet :

<https://www.gonm.org/index.php?post/843>



Bilan du réseau des limicoles côtiers 2025-2026 (18^{ème} année)

Version complète à télécharger à cette adresse :

<https://www.gonm.org/index.php?post/842>

Le GONm a intégré l'Observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » en novembre 2008. Ce dispositif initié par le réseau des Réserves Naturelles Nationales de France met en œuvre un programme de surveillance continu, basé sur le dénombrement mensuel des limicoles côtiers sur les principaux sites estuariens et côtiers de la façade Manche-Atlantique-Méditerranée. Il a pour objectif de contribuer à un éclairage national sur la distribution spatiale et temporelle des stationnements, permettant notamment une meilleure définition du statut des espèces présentes. Il contribue également à informer les gestionnaires d'espaces naturels et les décideurs locaux sur la variabilité saisonnière et les enjeux de conservation.

Migration

Distribution des espèces recensées

Outre leurs dimensions, les sites fonctionnels présentent des différences notables sur le plan morpho sédimentaire, et donc en termes de ressources alimentaires. Des spécificités qui expliquent la présence/absence en nombres variables des espèces concernées par cette enquête

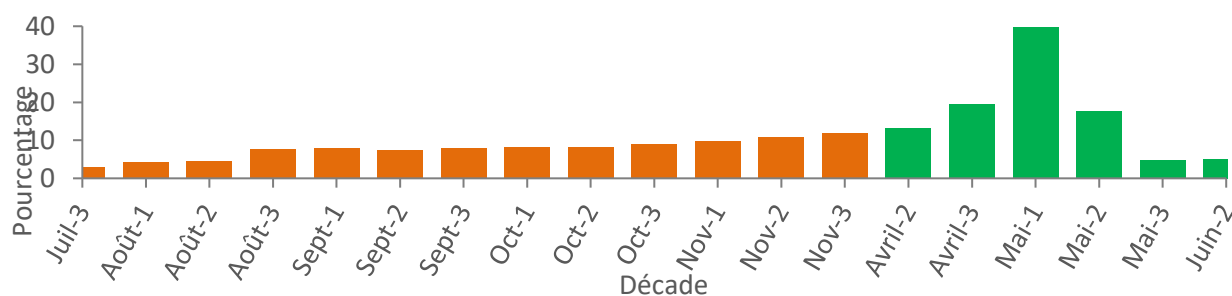
Hivernage

Le territoire d'intervention de ce réseau a accueilli 95 % des limicoles côtiers recensés en Normandie en janvier 2026 dans le cadre de l'enquête Wetlands International « Oiseaux d'eau », soit 81 391 oiseaux, contre 81 169 en 2025. La BMSM a accueilli 60 % des effectifs recensés, la baie des Veys 14 %, la côte sud des havres 11 %, la côte est du Cotentin 8 %, la côte nord des havres 3 %, Chausey et la baie d'Orne 2 %.

Les effectifs périodiques maxi recensés au cours des deux mouvements migratoires, selon le calendrier propre à chaque espèce, a été de 49 940 oiseaux lors de la migration postnuptiale, et 39 241 en migration prénuptiale (baie de Seine non comprise). La BMSM a accueilli 43 % des effectifs maxi observés lors de la migration postnuptiale, et 62 % des effectifs prénuptiaux, la côte sud des havres 19 %, puis 8 %, la BDV 16 %, puis 11 %, la côte Est du Cotentin 17 %, puis 5 %, la baie d'Orne 2 %, puis 12 %, Chausey 3 %, puis 2 %.

Le recensement décadaire en période de migration des deux tiers sud de la côte des havres, de la baie d'Orne et de la baie des Veys, permet de préciser la chronologie du flux global (**fig. ci-dessus**) et de l'estimer à 215 000 migrateurs pour l'ensemble de la Normandie en 2025-2026 :

135 000 au retour et 80 000 à l'aller, si nous admettons que cet échantillon est représentatif, ± 32 % de l'effectif maxi observé lors de ces périodes, et que la durée des haltes migratoire est inférieure à dix jours.



Effectifs maxima observés par décade en halte migratoire (2025-2026)

Cependant, si l'on s'affranchit de la disparité des surfaces en jeu pour rendre compte de la richesse trophique et spécifique des huit sites renseignés à chaque période, le classement est assez différent en termes de densités comme nous pouvons le constater dans le Tableau 1, puisque dès lors, la baie des Veys occupe globalement le premier rang, et viennent ensuite, la baie d'Orne, la côte est de la Manche, la baie du Mont-Saint-Michel, la côte sud des havres, l'archipel de Chausey, et la côte nord des havres.

Nombre d'oiseaux et densité pour 100 ha par site fonctionnel	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chausey	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Côte Est Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Orne	Total
Migration postnuptiale												
Nombre d'oiseaux	21419	1388	5639	1375	2374				8705	8039	1001	49940
Densité / 100ha	82	69	141	46	119				290	268	143	108
Hivernage												
Nombre d'oiseaux	48435	1832	4883	1640	2070	1000	793	473	6376	10996	1893	81391
Densité / 100ha	186	92	122	55	104	83	79	95	213	367	270	175
Migration pré-nuptiale												
Nombre d'oiseaux	24299	724	1668	698	896				1959	4164	4833	39241
Densité / 100ha	93	36	42	23	45				65	139	690	85

*Effectif maximum observé et densité par site fonctionnel en
2025-2026*

Tendances

En période de migration postnuptiale, huit espèces présentent des tendances négatives (pluvier argenté, grand gravelot, courlis corlieu, barge rousse, chevaliers gambette, aboyeur, culblanc et guignette, et avocette élégante), sept en période de migration pré-nuptiale (pluvier argenté, grand gravelot, courlis cendré, courlis corlieu, barge rousse, bécasseaux maubèche et variable). En hiver, période au cours de laquelle les tendances observées sont moins discutables car les stationnements sont plus stables, cinq espèces sont en déclin : grand gravelot, tournepierre à collier, barge à queue noire, barge rousse, et avocette élégante.

Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont plus que bienvenus, particulièrement sur **la côte nord des havres de la Manche** (havres de Surville, Portbail et Carteret) où votre contribution est indispensable pour pérenniser cet observatoire. Merci de me contacter à l'adresse suivante : bruno-chevalier@neuf.fr ou au 06.33.64.98.30.

Remerciements : Ce bilan est le produit du travail mené sur le terrain par nos collègues de la RN de Beauguillot, du SyMEL et de l'ONCFS 14 & 50, du PNR des marais du Cotentin et du Bessin en ce qui concerne la baie des Veys ; en baie du Mont Saint-Michel, le réseau compte une vingtaine d'observateurs, il a été animé cette année par Corentin Rivière puis par Quentin Benet-Cibois pour le GONm et Manon Simonneau pour Bretagne Vivante ; à Chausey, Fabrice Gallien procède d'octobre à février avec les nombreux adhérents qui participent aux stages organisés par le GONm ; Jean Pierre Marie coordonne ce suivi en baie d'Orne avec le concours de Antoine Dumas, Bruno Morcel, Eric Robbe, Fabrice Mortreux, Gérard Deloison, James Jean Baptiste, Jean Pierre Clave, Jean Pierre Moulin, Laurent Houssier et Robin Rundle ; Régis Purenne et la RN de Beauguillot ont ce même rôle pour la côte Est du Cotentin auprès de Jocelyn Desmares et Alain Barrier ; Bruno Chevalier intervient sur la côte ouest du Cotentin, de Bréhal à Saint-Germain-sur-Ay ; Gérard et Claire Debout ont renseigné les havres de Surville, Portbail et Barneville-Carteret lors de l'enquête WI en janvier.

Bruno Chevalier

Parcours Tendances : tous les sens en éveil !

L'enquête Tendances, initiée en 1996, mobilise actuellement 87 observateurs sur 183 parcours en Normandie (pour la campagne 2023-2024). La présence des espèces est notée 6 fois par an sur un parcours de 30 minutes, découpé en tranches de 5 minutes chacune. J'ai commencé mon parcours en 2024 : une première tranche pour faire le tour du jardin, une deuxième sur la petite route bordée de vieilles prairies et de haies d'épineux, les tranches suivantes le long d'un chemin creux.

Premier relevé début septembre, les conditions sont bonnes : au jardin on retrouve les habitués, mésanges, pouillots véloce, rougegorges ... Le chemin creux est encore bien ombragé.

Relevé suivant : 4 novembre, 9 h du matin, 7°C, temps clair après plusieurs jours de brouillard. Dans le jardin, l'herbe est pleine de rosée, sur la route, le soleil commence à poindre. Sur un poteau au loin, une buse. Je bouge, la buse envoie une giclée avant de s'envoler. Plus loin, du raffut dans le grand arbre et puis une grive sur le fil : musicienne ou draine, j'ai du mal à distinguer les taches... Dans le chemin creux, les arbres commencent à perdre leurs feuilles, le sol est souple : vais-je mieux voir les oiseaux ? Dans la prairie, les jersiaises broutent suivies par leur veau, un merle s'enfuit du buisson. Près de la vieille maison, le rouge-gorge est là mais je ne vois pas le faucon crécerelle à son poste d'observation habituel. Au retour, les nombrils de Vénus qui tapissent les murets brillent au soleil.

L'hiver arrive, début janvier, le temps est froid, pas de vent : un temps idéal pour l'observation. Dans le jardin, les oiseaux viennent à la mangeoire : pinson des arbres, chardonneret, même la mésange nonnette pourtant plus timide. Une grive draine a pris possession d'une touffe de gui dans le vieux pommier. Dans le bois, un pic épeiche tambourine. Le long de la route, les ajoncs sont en fleurs.

Début mars : quatrième comptage. Aux sédentaires, comme la sittelle torchepot ou le troglodyte mignon, viennent se joindre ceux qui avaient déserté les hauteurs du bocage

comme le pouillot véloce ou la fauvette à tête noire. Les arbres retrouvent leurs feuilles, le long de la route les ajoncs et les genêts ont cassé sous le poids de la neige, pourront-ils encore accueillir les nicheurs ?

Début mai : tout le monde chante ! La grive musicienne, la mésange charbonnière, le merle, tous s'y mettent dès l'aube. Un coucou lance ses appels lancinants. Mai, c'est le retour des migrants : la pie-grièche va-t-elle revenir ? Je l'avais souvent observée l'année dernière, perchée sur le câble électrique avant de plonger sur un gros insecte. Je la guette ...



Début juillet : avec la chaleur, il ne faut pas tarder. Dans le jardin, plusieurs couples de fauvettes à tête noire, de pouillots véloce sont installés, sans compter les mésanges bleues et les charbonnières qui ont préféré l'abri des niohirs. Sur la route, le pipit des arbres chante : il est bien là mais pas de plongeon spectaculaire aujourd'hui. Bonne nouvelle, des hypolaïs se sont installés dans un vieux roncier et il me semble bien apercevoir la pie-grièche ...

J'habite cet endroit depuis plus de 20 ans mais le parcourir avec tous les sens en éveil, écouter, regarder, espérer voir revenir un migrant fut une nouvelle découverte.

Merci à Jean Collette pour m'avoir encouragée à me lancer dans cette étude.

Paule Mahmoudi

Enquête Tendances : bonjour à tous les contributeurs

A partir du 15 août, nous entamons la 30^{ème} année de cette enquête au long cours. Aujourd'hui je veux remercier tous les participants qui ont fourni des données au minimum deux années, mais souvent beaucoup plus et qui ont pris en charge plusieurs parcours (parfois plus de 10). Certains sont particulièrement persévérants et c'est un plus remarquable pour l'analyse de la faune ornithologique commune de la Normandie : des observateurs ont participé quelques années, d'autres se sont intéressés plus récemment et le bilan est aujourd'hui de 201 parcours actuellement réalisés (pour une totalité de 553 parcours attribués sur les 30 années).

Nous sommes désormais face à un nouveau challenge : attirer de nouvelles bonnes volontés et je viens vers vous aujourd'hui pour vous y encourager.

altération de la qualité de certains de vos parcours.

MAIS, CE N'EST PAS LE MOMENT DE BAISSER LES BRAS, l'enquête est dédiée à l'étude des variations des populations et ces variations évidemment sont le reflet des modifications des habitats.

DONC, SI VOTRE PARCOURS SE TROUVE MODIFIÉ, NE L'ABANDONNEZ PAS, IL VA ÊTRE LE TÊMOIN DE L'ALTÉRATION DE L'HABITAT.

Je vous rappelle que, dorénavant, vous disposez d'un fichier Excel dédié amélioré et très facile d'utilisation, le 2^{ème} onglet de ce fichier donne la méthode ultra simplifiée pour saisir vos données sur le 1^{er} onglet de saisie :

www.gonm.org/index.php?post/Enqu%C3%AAt-TENDANCES

Des formations pour la saisie ont déjà été proposées et une nouvelle aura lieu gratuitement



Certains « anciens » semblent se lasser et il ne le faut pas. Nous subissons des modifications climatiques importantes qui entraînent des modifications tout aussi importantes des habitats : modifications de l'habitat avec disparition des haies, assèchement des milieux humides, écoulement des falaises, et donc

le dimanche 27 septembre au cours des troisièmes journées d'ornithologie à Carolles. Alors, je suis très optimiste et j'attends de nouvelles propositions pour réaliser des parcours dans toute la Normandie.

Claire Debout

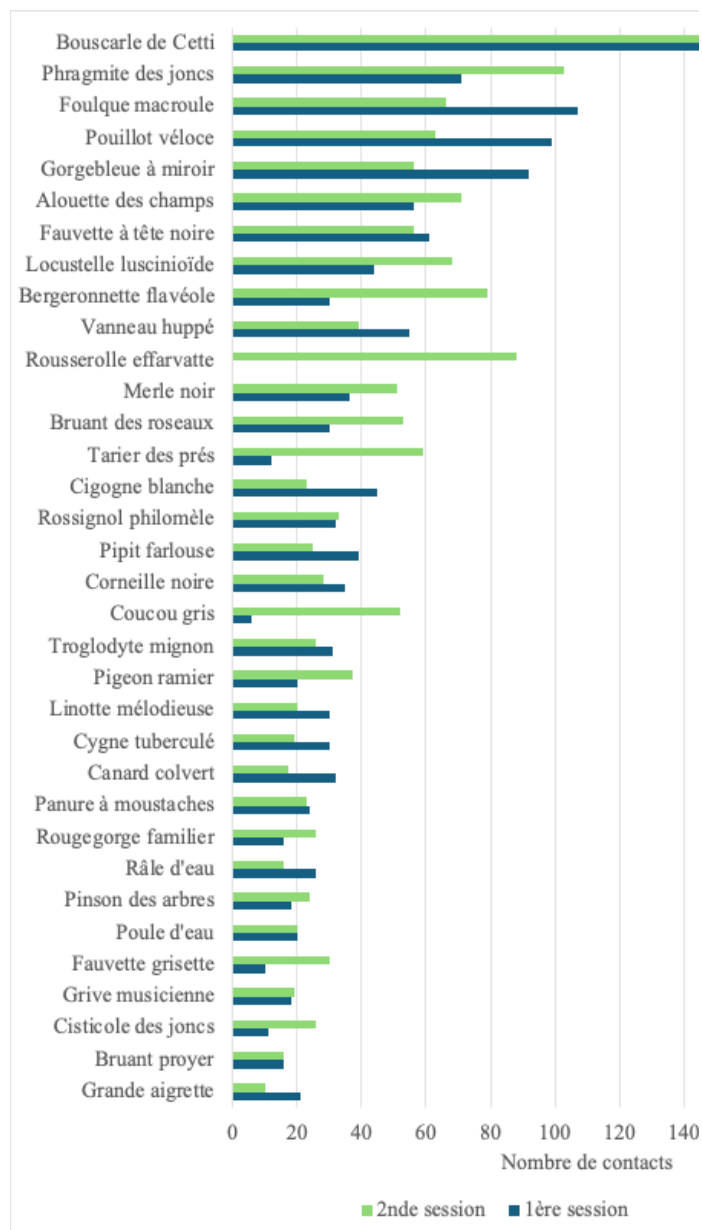
Photo Gérard Debout

Les études menées par le GONm

De 2001 à 2024 : 1 787 études commandées au GONm. En 2025, 101 études l'ont été. Chaque étude est relue et corrigée par deux des membres du Collège des correcteurs, formé de 6 adhérents (Gérard Debout, Claire Debout, Alain Barrier, Philippe Gachet, Jocelyn Desmares, Alain Chartier) : études liées à l'éolien, liées aux goélands nicheurs urbains, au Hode, dans les marais de Carentan, ... puffin des Baléares (PNA puffin).

Voici, à titre d'exemple, un résultat d'une des études menées au Hode en 2025 qui vous montre ... ce que vous ratez en n'allant pas observer sur ce site.

Photo Gérard Debout



Nombre de contacts lors de la première et de la seconde session d'écoute sur les 92 points effectués en 2025



Protéger

Protection : refuges

Protocoles de saisie d'inventaires Refuges sur Visionature

Nombreux sont les correspondants de refuges qui, au-delà du partage de leurs données d'inventaires avec les « propriétaires », structurent leurs relevés dans des rapports simples, ou parfois très élaborés et complets, qui peuvent être communiqués à des tiers. Certains saisissent également de façon plus ou moins systématique leurs données dans l'outil Visionature (qui englobe aussi bien Faune Normandie que NaturaList).

Tout ceci est fort intéressant et constitue un marqueur important de l'intérêt, de l'implication et de l'investissement qui est réalisé autour des refuges par notre réseau d'acteurs bénévoles.

Toutefois, à l'analyse il apparaît difficile de synthétiser toutes ces informations présentées dans des formats différents dans le but de produire des analyses qui puissent, notamment, démontrer l'utilité desdits refuges pour la conservation à d'autres acteurs de la "Société civile" s'articulant autour des données issues de la cartographie des refuges et des milieux rencontrés, comme nous l'avons évoqué dans un précédent numéro du PC.

Forts de ces constats, nous avons réfléchi avec Bruno Chevalier et Cyrille Frey pour trouver le meilleur compromis entre standardisation des données, pertinence en vue des analyses (inventaires par type de milieu, protocoles adaptés aux différentes tailles de refuges) et simplicité / faisabilité pour les personnes chargées de mettre tout ceci en actions.

Cyrille, de par sa maîtrise de l'outil Visionature, a pu nous indiquer quelles étaient les fonctionnalités de l'outil les plus adaptées au mode de collecte des informations que nous souhaitons recueillir. A partir de là, il a également bâti deux modules de formations, accompagnés d'un support didactique, auxquels les correspondants refuges ont été invités à participer, en distanciel, dès le mois d'avril dernier.

Trois protocoles de saisies des données sont établis, selon la taille des refuges :

- pour les refuges dont la taille n'excède pas 1 ha : il s'agit d'une saisie des données dans Faune Normandie, au « fil de l'eau » réalisée lors de la visite du refuge. Toutes les données qualitatives et quantitatives sont saisies et sauvegardées dans le menu « Oiseaux des jardins » sous le nom du refuge qui est créé lors de la saisie. L'opération peut être réalisée en « différé » des observations proprement dites.

- pour les refuges dont la taille est comprise entre 1 et 20 ha : il s'agit d'une saisie des données en temps réel, géolocalisées et captées sur des transects de 100 mètres préalablement définis par milieux homogènes, ce dans l'application NaturaList.

- pour les refuges dont la taille est supérieure à 20 ha : le principe de la saisie de données instantanée reste le même que précédemment mais par points d'écoute d'une durée de 10 minutes, points préalablement définis dans des milieux homogènes.

Ces principes étant définis, il est indéniable que la saisie sur application mobile ou tablette, sur site, représente un changement important : il est nécessaire de se familiariser avec l'outil et ses fonctionnalités, mais NaturaList s'avère à l'usage très facile et pratique à utiliser.

On pourra regretter la présence lors d'une sortie nature d'un « outil » qui envahit déjà nos vies, qui nous stresse et nous distrait des écoutes/observations, mais dans la pratique, il a vite fait de se substituer au papier-crayon. J'étais pour ma part un peu dubitatif et réticent il faut bien l'avouer, mais je l'ai finalement adopté sans grande difficulté.

Plus nous serons nombreux à utiliser cet outil pour remonter nos données d'inventaires, plus l'exploitation des données consolidées sera pertinente, riche et crédible.

Je vous invite si ce n'est déjà fait à participer à une session de formation pour vous en convaincre, et vous propose à ce titre de vous inscrire auprès de Cyrille Frey sur une session à venir : Cyrille Frey reservemaraistaute@gonm.org

Éric Gruet

Protection : réserves

Une dérogation pour remplir six mares à gabion

La Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) a accordé, mardi 11 août, six dérogations, signées par la préfecture de la Manche, pour remplir des mares à des gabions dans le Parc des marais du Cotentin et du Bessin, dans un contexte de sécheresse inédite. La demande de dérogation avait été émise par la Fédération départementale des chasseurs, il y a une semaine, pour pouvoir pomper dans la rivière et « *maintenir* » certaines mares en eau.

Le prélèvement est limité à 8 m³/h par pompe solaire et est autorisé jusqu'au 31 octobre. Il pourra être stoppé « *à tout moment si la situation en eau le justifie* », indique l'arrêté préfectoral. La dérogation concerne trois gabions dans la Vallée



Dans le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin, les chasseurs disposent de mares à gabion, abris desquels ils peuvent tirer sur les oiseaux. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

de la Taute et trois dans la Douve.

« *Ces dérogations pour remplissage de mares sont accordées aux gabioneurs qui ont préservé la mise en eau de leur mare tout au long de l'année afin de préserver la biodiversité et qui ont garanti l'écoulement des eaux dans le milieu naturel. 50 demandes de dérogations avaient été effectuées, seules 6 ont été accordées* », indique la préfecture.

La chasse au gibier d'eau dans les marais d'eau douce doit rouvrir le 21 août.

La DDTM de la Manche est un service administratif très étonnant ; c'est lui qui empêche le GONm de mettre en place le plan de gestion de notre RNR dans la vallée de la Taute (plan validé par le CSRPN, la région et qui a reçu le soutien de l'Union européenne et de l'AESN)

MAIS ... il vient d'autoriser (cf. article d'Ouest-France du 13 août) des chasseurs à pomper l'eau des rivières pour remplir leurs mares de chasse.

La veille, la ministre de tutelle, Monique Barbut, a précisé à propos de la sécheresse que la sobriété devait devenir, selon elle, le premier réflexe et que les arrêtés sécheresse n'étaient pas des mesures symboliques ... sauf pour la DDTM de la Manche qui préfère des mares en eau pour tuer les canards (gestion par le saturnisme aigu) que des milieux aménagés pour accueillir le phragmite aquatique en escale migratoire (le passereau le plus menacé d'Europe !).

Gérard Debout